

RENFORCER LA COOPÉRATION AFRIQUE-EUROPE SUR LA MIGRATION

SEPT ACTIONS POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La migration fait partie des priorités de l'agenda politique. Néanmoins, les progrès des politiques basées sur les droits de l'Homme avancent lentement.

Le 6ème sommet Union Africaine-Union Européenne, qui avait été reporté en raison de la pandémie de COVID-19, s'est enfin tenu en février 2022. Alors que les dirigeants d'États et de gouvernements se sont penchés sur des sujets controversés tels que les déplacements, qui incluent les questions de gestion des frontières, du retour et de la réintégration, le sommet n'abordait pas de manière adéquate le besoin d'étendre les itinéraires de migration légale ni celui de contrebalancer les effets du changement climatique sur la mobilité humaine. En mai, le premier Forum d'examen des migrations internationales (IMRF) et l'Audience Interactive Informelle multi-parties prenantes ont réuni à New York les États membres des Nations-Unies afin qu'ils discutent de la Déclaration d'Avancement du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM).

Les résultats se sont avérés décevants : depuis l'adoption du GCM en 2018, les conditions de vie des migrants se sont détériorées partout. Bien que la Déclaration d'Avancement contienne certains aspects positifs et insiste sur les soins de santé dispensés aux travailleurs migrants, sur la prise en compte des questions de genre et la protection des migrants mineurs, les bonnes pratiques manquent de cohérence et de régularité. Elles ont été mises en œuvres au cas par cas, en lien avec des circonstances spécifiques telles que la pandémie. De plus, elles

proposaient peu de formats à même d'inciter la société civile à s'engager significativement avec les acteurs étatiques. La grande question reste de savoir si les États vont développer des repères significatifs et des indicateurs mesurables pour la participation des migrants et de la société civile, ainsi que de déterminer la manière dont ils vont aborder la déconnexion existante entre leurs politiques domestiques en matière de sécurité et les engagements internationaux dans le cadre du Pacte Mondial pour la Migration.

Entre-temps, le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FFMD), un « processus volontaire, informel et sans engagement mené par les gouvernements » visant à soutenir le débat international sur la migration et le développement a entamé un nouveau cycle jusqu'à fin décembre 2023. Un de ses principaux objectifs est de réunir les gouvernements nationaux et internationaux, la société civile et les acteurs du secteur privé, ainsi que les jeunes, afin qu'ils réfléchissent tous ensemble aux innovations pour les politiques et la pratique. Co-dirigé par la France et le Sénégal, ce FFMD offre un cadre pour l'étude des défis et des opportunités en termes de mobilité entre l'Afrique et l'Europe, ainsi que pour discuter des éventuelles nouvelles politiques migratoires basées sur les droits de l'Homme. Il se concentre sur six domaines thématiques : l'impact du changement climatique sur la mobilité humaine ; les droits et la migration ; le rôle des diasporas ; la migration dans le cadre du

travail ; les récits de migration et la gouvernance à plusieurs niveaux.

Il est essentiel que la société civile fournisse une coopération politique inclusive, transparente et organisée de tous les secteurs afin d'améliorer la situation des migrants à travers le monde. Lors d'un atelier de mise en réseau en ligne proposé en juin 2022 par l'Association des ONG allemandes de développement et d'aide humanitaire (VENRO), des experts en migration et des représentants d'organisations et de réseaux issus de la société civile (OSC) africaine et européenne ont fait le point sur les processus politiques récents et ont élaboré des mesures concrètes afin de renforcer leur collaboration.

Anticipant le travail sous la coprésidence africaine-européenne du FMMD, nous, les représentants de réseaux et d'organisations de la société civile en Afrique et en Europe, avons identifié des moyens de renforcer la coopération en matière de migration :

1. Établir un registre des meilleures pratiques de la société civile

Nous allons établir et alimenter un ensemble de pratiques menées par des organisations de la société civile africaine et européenne afin d'élargir la visibilité et de permettre un échange intensifié sur les méthodes de collaboration entre les régions.

2. Faciliter et promouvoir les ateliers et les programmes de formation

En reconnaissant que le développement des capacités est un important pilier de notre travail, nous visons à conceptualiser, promouvoir et anticiper les ateliers numériques et les ateliers en présentiel, ainsi que les programmes de formation pour les chefs de service travaillant sur la migration Afrique-Europe. Nous fournirons aux organisations locales des deux continents des informations sur ces événements de manière continue.

3. S'engager régulièrement dans des processus politiques pertinents

Nous reconnaissons l'importance de développer notre plaidoyer en nous appuyant sur les leçons tirées des processus précédents, tels que le FMMD, l'IMRF, les sommets UA-UE et le Processus de Rabat, également connu sous le nom de Dialogue euro-africain sur la migration et le développement. Depuis 2006, le Processus de Rabat a présenté un cadre de consultation des différentes parties prenantes dans les pays d'origine, de transit et de destination le long des routes migratoires qui relient l'Afrique centrale, occidentale et du Nord à l'Europe.

Dans ce contexte, notre objectif est de rendre notre travail de plaidoyer plus efficace en identifiant des synergies communes, en communiquant et en discutant régulièrement de nos activités, et en assurant leur suivi.

4. Accroître la visibilité des migrants

Sous la devise « Rien qui nous concerne ne doit être discuté en notre absence », nous prévoyons des mesures concrètes visant à amplifier la voix des migrants dans le cadre de nos activités. Cela implique d'inviter des chefs de service locaux africains et européens, des organisations confessionnelles, des réseaux de migrants et des organisations de la diaspora en tant que panélistes et experts. Nous mettrons également l'accent sur les perspectives croisées des migrants dans le cadre de nos activités multimédias.

5. Évaluer les migrations

Nous souhaitons participer activement à et diffuser des enquêtes interactives sur la coopération de la société civile africaine et européenne en termes de migration, et renforcer notre travail par des données de meilleure qualité.

6. Développer un cadre de responsabilité collective

Une coopération durable requiert des mécanismes cohérents. Nous avons l'intention de poursuivre la surveillance et les rencontres régulières afin de discuter de notre progression et des défis, et de les documenter afin d'assurer la transparence et d'améliorer la gestion de l'information.

7. Faciliter l'accès à l'information

Afin de renforcer le dialogue, nous allons faciliter l'accès à l'information sur la migration vers l'Afrique et l'Europe. À l'aide de nos ressources, nous allons, par exemple, traduire l'information dans plus de langues et fournir des services d'interprétation simultanée lors des événements. En tenant particulièrement compte de la fracture numérique existant entre nos régions, nous nous adresserons aux partenaires locaux et nous fierons à leur expertise afin de diffuser les informations pertinentes.



Mentions Légales

Éditeur

Verband Entwicklungspolitik und Humanitäre Hilfe deutscher Nichtregierungsorganisationen e. V. (VENRO)
Stresemannstraße 72, 10963 Berlin
Tél : 030/2 63 92 99-10
E-mail : sekretariat@venro.org



Le projet African-European Civil Society Migration Dialogue est financé par la Fondation Robert Bosch.

Rédacteur

Andressa Barp Seufert, Anke Kurat, Nadine Mezger

Contributeur

Lucy Esipila (Caritas Africa), Angele Wilson-Dogbe (All Africa Conference of Churches), Jonas Wipfler (MISEREOR)

Rédaction finale

Janna Völker
Berlin, Décembre 2022